

LES ÉCHOS DE LA VALLEE-AUX-LOUPS

La cistude d'Europe « Une indigène menacée »

Connaissez-vous la **cistude d'Europe** * ? Il s'agit d'une tortue d'eau douce autrefois appelée tortue bourbeuse car elle affectionne les fonds boueux des marais, des tourbières, des étangs et des ruisseaux. C'est une tortue de petite taille, en moyenne 14 cm, au maximum 20 cm, avec une carapace peu bombée, rappelant la forme d'un galet. Cette dernière est lisse, brun foncé-noirâtre avec des rayures et des taches jaunes. La face ventrale, appelée plastron, est plutôt claire avec quelques motifs noirs.

La peau de la tête, du cou et des pattes présente également une coloration verdâtre foncée ponctuée de jaune. Ses pattes palmées, armées de fortes griffes, facilitent ses déplacements dans l'eau et en font une excellente nageuse. La femelle aux yeux jaunes est plus grosse que le mâle aux yeux rouges.

L'espèce est carnivore et devient opportuniste et omnivore en vieillissant. Elle consomme principalement des insectes, des mollusques aquatiques, des crustacés ainsi que des larves aquatiques. Occasionnellement, elle peut se nourrir de poissons malades ou morts, d'œufs de poissons, de têtards, de sangsues...

Cette espèce très discrète est essentiellement diurne. Plutôt farouche et craintive, la cistude est surtout active aux heures les plus chaudes de la journée.



Elle passe une grande partie de son temps posée sur des troncs émergés où elle prend de longs bains de soleil. Elle se laisse flotter à la surface de l'eau, toujours prête à s'enfuir à la moindre alerte.

Comme tous les animaux improprement dits à « sang-froid » (on parle d'animaux **poikilothermes** car leur température varie), les cistudes ont besoin de s'exposer au soleil pour se réchauffer et emmagasiner de l'énergie : c'est ce qu'on appelle la thermorégulation. En cas de danger elle se réfugie dans la vase. C'est dans cette même vase qu'elle hiberne d'octobre à mars.

Il ne reste dans notre pays que quelques foyers de populations très isolés les uns des autres (Centre, Rhône-Alpes, Aquitaine, Poitou-Charentes, littoral méditerranéen et Corse). De nombreuses menaces pèsent sur cette tortue aquatique qui est en forte régression : assèchement et artificialisation des étangs, fragmentation de son habitat, pollution, véhicules routiers, prédation des œufs, prélèvement d'individus, introduction d'espèces concurrentes... Si vous croisez cette espèce sur un chemin ou au bord d'une route n'y touchez pas, elle n'est pas perdue et sait parfaitement ce qu'elle fait ! La cistude d'Europe est une espèce phare du patrimoine naturel européen et à ce titre, elle est strictement protégée.

Attention de ne pas la confondre avec une autre tortue aquatique, qui elle n'est pas originaire de France, la tortue à tempes rouges (dite "de Floride"). **Tournez vite la page et vous saurez tout sur elle !**

* *Emys orbicularis*, cistude d'Europe, tortue des marais, tortue bourbeuse, tortue boueuse, famille des *Emyidae*

La Tortue de Floride

« L'exotique invasive »



La tortue à tempes rouges plus connue sous le vocable de **tortue de Floride** * est originaire d'Amérique du Nord. Elle a été massivement reproduite dans des fermes d'élevage pour y être vendue comme animal de compagnie dans les années 1960. En 1975, ce commerce devenant interdit aux États-Unis, elle a été importée en Europe. Cependant, cette espèce aquatique, qui mesure 3 cm au stade juvénile, connaît une croissance rapide qui pose des problèmes. Omnivore, elle se nourrit notamment d'insectes, de petits poissons et raffole de la viande crue. Très vite l'aquarium s'avère trop étroit pour le reptile qui devient encombrant. L'animal ne sent pas très bon et devient vite agressif.

Les propriétaires, souhaitant s'en séparer ont alors relâché leurs tortues dans le milieu naturel, où elles se sont acclimatées au détriment des espèces locales. La vente de tortues de Floride est interdite en France depuis l'arrêté du 10 août 2004, mais le mal était déjà fait ! Tout le monde a déjà observé ces grosses tortues qui se prélassent au soleil dans les étangs. On estime qu'entre 1985 et 1994, plus de 4 millions de tortues ont ainsi été importées en France.

La tortue de Floride peut atteindre 30 cm et est facilement reconnaissable par les lignes rouges présentes sur ses tempes. Sa tête est noire, sillonnée de lignes jaunes. La carapace, verdâtre avec des dessins jaunes à l'état juvénile, s'assombrit jusqu'au brun au stade adulte. Le plastron est généralement jaune avec des taches noires.

Très vorace, c'est aussi une menace pour la faune des écosystèmes aquatiques, tels que les amphibiens. En l'absence de prédateurs, la tortue de Floride est même devenue une menace pour sa cousine la cistude d'Europe. Elle est classée sur la liste des **espèces exotiques invasives** par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Aujourd'hui, cette espèce fait partie des 49 espèces exotiques envahissantes réglementées en France.

On trouve aujourd'hui beaucoup de centres de récupération et d'accueil, dont la gestion est assurée par des associations. Notamment près de Paris, au parc des Chanteraines de Villeneuve-la-Garenne (Hauts de Seine). La possession d'une tortue de Floride nécessite d'avoir une autorisation de détention, appelé certificat de capacité.

* *Trachemys scripta*, tortue à tempes rouges, tortue de Floride, famille des *Emydinae*

Suivez-nous sur notre chaîne YouTube « Châtenay-Malabry Tourisme » et découvrez des épisodes de « Ça se passe dans vos jardins » ou encore sur « Si les arbres m'étaient contés » Retrouvez le format audio des Échos de la Vallée-aux-Loups sur [notre chaîne Soundcloud](#)



98, rue Jean Longuet
92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 47 02 75 22
Mail : tourisme@chatenay-malabry.fr
[Châtenay-Malabry Tourisme](#)

Rédaction/illustrations : Jean-Christophe Guéguen
Conception, réalisation : Sara Hakim
Impression : Ville de Châtenay-Malabry
Directeur de la publication : Laurence Quemerch

Recevez le n° 97 par mail en vous inscrivant gratuitement sur
lesechosdelaval@chatenay-malabry.fr
Newsletter disponible par mail ou à l'Office de Tourisme